

**Procès-verbal
Conseil d'établissement no 6 (année 2023-2024)
de l'école St-Marc
au salon du personnel
Le 14 mai 2024**

Membres présents:

Dino Spassatempo (directeur)
Mme Véronique Bussières (présidente)
Mme Catherine Barahona-Dussault
Pierre-Laurent Boudrias
Salomé Fontolliet
Sophie Brosseau
Simon Fournier
Louis-Philippe Forget, membre substitut

Pascal Lafrance
Julie Lamoureux-Dicaire
Jonathan Bécotte
Bernard Dostie
Claire Neyrolles

Membre(s) absent (s) :

Louis Beaudoin De La Sablonnière
Rafik Rehi, membre-substitut

Visite/public :

Aucun

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Le quorum est constaté. Il est 18h03.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.

Résolution 2024-05-14-01

Véronique Bussières propose l'adoption de l'ordre du jour.

3. Adoption du procès-verbal du 14 avril 2024

Le procès-verbal a été adopté à l'unanimité.

Résolution 2024-05-14-02

Véronique Bussièrès propose l'adoption du procès-verbal.

4. Suivis du procès-verbal du 14 avril 2024

Distributrice de serviettes hygiéniques :

La direction n'a pas encore de nouvelles pour l'installation de la distributrice.

5. Mot du public

Aucun

6. Bons coups

- La semaine prochaine, les 5-6^e iront au Lac-aux-Castors essayer les bateaux construits par la classe de Bernard.
- Demain 15 mai, un match de hockey cosom opposant les enseignants aux élèves aura lieu en après-midi dans la cour. L'activité a suscité beaucoup d'engouement et un tirage au sort a dû être effectué pour sélectionner les élèves participants.
- Le projet de collecte de livres de l'OPP a bien fonctionné. La vente de livres usagés a été un succès et a permis d'amasser 400 \$.
- L'OPP est en préparation du prochain Marcoeur. La représentante souligne la participation enthousiaste des élèves et des enseignants.

7. Mot de la présidente

Pour information :

- Budget de 400\$ du CÉ

Cette somme sert à payer les soupers de Noël et de fin d'année, ainsi que les frais de garde d'enfants. Le souper de Noël n'ayant pas eu lieu en raison de la grève, l'entièreté du montant est disponible. La présidente propose de faire un souper à 18h00, avant la dernière rencontre du C.É. en juin. Tout le monde est d'accord. Plus d'info à venir.

Pour approbation ou adoption :

- Critères de sélection de la direction d'école

Le directeur quitte pour cette partie de la rencontre. La présidente explique la démarche et les membres complètent ensemble formulaire de priorisation des divers critères de sélection.

Résolution 2024-05-14-03

Véronique Bussièrès propose de rédiger les réponses restantes en tenant compte des commentaires de tous et de transmettre le formulaire complété aujourd'hui.

7. Mot de la direction

Pour approbation ou adoption :

- Grille matière 2024-2025

La direction présente la grille-matières, très semblable à celle de l'année dernière avec l'ajout du cours *Culture et citoyenneté québécoise* (en remplacement de *Éthique et culture religieuse*).

Résolution 2024-05-14-04

Véronique Bussières propose l'adoption de la grille-matières 2024-2025.

Julie Lamoureux-Dicaire seconde.

- Liste de matériel 2024-2025

La direction présente les listes pour chaque niveau. Les montants demandés aux parents pour les cahiers respectent les limites fixées par le C.É.

Résolution 2024-05-14-05

Véronique Bussières propose l'adoption des listes de matériel.

Sophie Brosseau seconde.

- Plan de l'effectif 2024-2025

La direction présente le plan de l'effectif pour l'an prochain. 478 élèves sont inscrits pour l'instant. Le poste de direction adjointe est à risque, mais pas pour l'an prochain. Les postes de spécialiste en arts plastiques, en anglais régulier (80 %) et en anglais intensif iront à l'affichage.

2 postes de TES à 80% seront affichés, ce qui signifie la suppression des postes actuels (5+2 jours). Un membre enseignant exprime son inconfort par rapport à l'abolition du poste de la TES à 5 jours, qui est actuellement en congé maladie. Le directeur explique que les 2 postes à 4 jours garantissent une présence en cas de maladie de l'une des intervenantes. Il explique la nécessité de prioriser les besoins des élèves et des enseignants.

Les postes des 2 orthopédagogues et de la psychoéducatrice (temps complet) demeurent inchangés. Le remplacement de maternité de l'orthophoniste (40%) sera affiché.

Les classes vides sont utilisées comme locaux pour le service de garde.

Résolution 2024-05-14-06

Le vote est demandé pour l'approbation du plan d'effectifs.

Le plan est adopté, avec 8 votes en faveur, 2 votes contre et 1 abstention.

- Code de vie 2024-2025

La direction présente le code de vie, rédigé en 2021-2022. La directive sur l'interdiction des cellulaires a été discutée en CPEPE et sera ajoutée au code de vie. Le code n'a pas été révisé cette année. Un comité pourrait être formé pour le faire l'an prochain.

Résolution 2024-05-14-07

Véronique Bussières propose la reconduction du code de vie.

- Campagne de financement pour la Classe verte des 3^e années
La participation à cette campagne se fait sur une base volontaire. Elle permet aux parents qui le souhaitent de diminuer les frais à payer pour la Classe verte par la vente de chocolat.

Résolution 2024-05-14-08

Véronique Bussières propose l'approbation de la campagne.

Salomé Fontolliet seconde.

8. Mot du/de la représentant.e des enseignant.e.s

Aucun

9. Mot de l'OPP

- Fête de la rentrée (épluchette de maïs) et soirée cinéma
L'OPP souhaite fixer les dates dès maintenant pour faciliter la logistique. Les activités seront financées par la vente de marchandise à l'effigie de St-Marc.

Résolution 2024-05-14-09

Véronique Bussières propose l'approbation des activités afin que l'OPP puisse commencer les démarches nécessaires.

Salomé Fontolliet seconde.

- Déménagement de la bibliothèque :
La direction adjointe effectue actuellement des démarches auprès du CSSDM pour le déménagement de la bibliothèque, qui constitue la première étape du nouvel aménagement. On lui a demandé une lettre rédigée par les parents pour appuyer le projet, afin d'aider à la priorisation. La représentante de l'OPP propose de rédiger la lettre, la présidente la cosignera.

10. Mot du représentant au Comité de parents - région Centre

À la dernière rencontre, une présentation du Regroupement des comités de parents autonomes du Québec a eu lieu.

De l'information a été donnée sur le projet de loi 23, lequel modifie plusieurs lois en lien avec l'éducation. Le représentant résume les principaux effets de la loi 23. Celle-ci aura des impacts sur les C.É., qui devront modifier leur régie interne afin de conformer aux nouvelles dispositions. Les modifications à apporter sont les suivantes :

- Si un membre s'absente à 4 reprises lors de rencontres du CÉ, il sera automatiquement démis de ses fonctions.
- Les documents pertinents à une rencontre du C.É. devront être transmis aux membres 7 jours calendrier à l'avance. Les rencontres virtuelles sont maintenant

permises pour les C.É., pour autant qu'un lieu de rencontre soit fourni pour les personnes souhaitant participer en présentiel.

Il est convenu que ces modifications seront ajoutées à la régie interne l'an prochain.

Un mémoire a été déposé au Comité de parents sur la sécurité sur les rues aux abords des écoles. Une possible collaboration du SPVM a été évoquée.

11. Varia

Aucun

14. Points à reporter à l'ordre du jour du prochain CÉ et suivis

Aucun

Tâches	Responsable	Échéance	Statut
Terminer et envoyer le formulaire pour les critères de sélection de la direction d'école	Véronique B.		
Rédaction d'une lettre d'appui pour le projet de réaménagement de la bibliothèque	Sophie B.		
Suivi sur le distributeur de serviettes hygiéniques pour les toilettes	Direction		
Ajout des modifications à la régie interne	C.É. de l'an prochain	Automne 2024	

15. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 19h43.



Secrétaire et présidente (Véronique Bussières)



Directeur par intérim